

## Cahier des charges

### Étude sur la place des femmes dans la filière économique du vélo

---

**Date de diffusion :** 14 février 2024

#### 1. Contexte

Les femmes semblent avoir peu de place dans l'économie du vélo à ce jour. Mais qu'en est-il réellement ? Les données sont rares, datées et incomplètes. Combien de femmes travaillent dans le domaine du vélo ? Quels rôles et places pour ces femmes ? On estime entre 7 à 13% la part des femmes dans la plupart des métiers du vélo. Les réunions des instances autour de l'économie du vélo sont très souvent fortement masculines. A l'instar des mobilités, des nouvelles technologies ou de l'industrie, on compte peu de femmes dirigeantes ou visibles dans la gouvernance.

L'association Les Femmes à Vélo a été créée sur ce constat en 2022.

En conséquence, dans le cadre du contrat de la filière économique du vélo, France Vélo – filière économique a lancé en 2025 un groupe de travail pour comprendre, analyser et favoriser la place des femmes dans la filière économique du vélo. Le secteur économique du vélo est diversifié et comporte cinq familles de métiers : la production (vélos, composants, accessoires), les services (vente, distribution, réparation, location, leasing, assurances, etc.), l'aménagement cyclable (collectivités locales, bureaux d'études, BTP), le sport-loisir-tourisme-santé et la cyclo logistique. A côtés des entreprises, l'économie sociale et solidaire est bien présente, avec de nombreuses associations et fédérations impliquées.

En cours de structuration, la filière a besoin de recenser et comprendre :

- La place qu'occupent réellement les femmes dans les entreprises et les organisations publiques et privées du secteur du vélo
- Les inégalités existantes et leurs conséquences
- Les freins que rencontrent les femmes dans le tissu économique du vélo, freins à l'embauche, difficultés rencontrées en poste, plafonds de verre.

Un des enjeux de cette étude est la contribution à la création d'une économie féminine du vélo en mobilisant une partie de l'écosystème de manière directe ou indirecte.

Ce premier état des lieux sera la base de préconisations visant à sensibiliser les acteurs de la filière vélo au sujet des inégalités femme/homme dans leur organisation et communiquer pour rendre accessibles et désirables les métiers de la filière aux femmes.

#### 2. Missions attendues

France vélo souhaite disposer d'une étude permettant à la fois de construire un état des lieux sur la place des femmes dans l'économie du vélo (phase 1) et de pouvoir esquisser un plan d'actions (phase 2)

## **Phase 1 : Etat des lieux de la place des femmes dans l'économie du vélo et enjeux de demain**

Plusieurs étapes doivent permettre de bâtir ce diagnostic :

- Étudier les inégalités femmes/hommes dans la filière sur la base des données statistiques sur l'emploi mises à disposition par France Vélo et d'entretiens qualitatifs en montrant les impacts des inégalités recensés sur l'économie et la pratique du vélo. Intégrer une approche sur le profil socio-économique des femmes présentes dans la filière.
- Comparer la situation française avec la place des femmes dans vélo dans les autres pays européens (études faites sur l'économie du vélo en Scandinavie et/ou en Angleterre)
- Étudier la visibilité des femmes dans la filière vélo (place dans les comex, dans les instances, dans la gouvernance des structures représentatives et associations, dans les médias, dans les évènements)
- Recenser des profils de femmes inspirantes
- Mettre en valeur des bonnes pratiques des entreprises et des structures de l'écosystème vélo pour l'égalité et la mixité et dans les structures représentatives de l'économie du vélo.

De l'ordre d'une dizaine d'entretiens devront être réalisés. Un fonds documentaire sera mis à disposition, tout comme une liste de contacts et de structures.

Enfin, une identification de tous les types d'acteurs français ou européens en faveur de la place des femmes dans l'économie du vélo devra être réalisée.

Des entretiens devront être réalisés auprès de ces partenaires afin de connaître au mieux leurs activités et les impacts économiques associés.

A l'issue de cette première phase un travail de synthèse sera présenté à France Vélo, ainsi qu'un bilan détaillé.

## **Phase 2 : Définition d'un plan d'actions pour développer la place des femmes dans l'économie du vélo**

Sur la base du diagnostic réalisé en phase 1, ainsi que des entretiens, des préconisations devront être formulées.

Plusieurs pistes devront être explorées à ce stade de la mission :

- Montrer l'impact positif de l'insertion de plus de femmes pour les filières/entreprises
- Définir des objectifs chiffrés et qualitatifs pour la filière vélo et une liste d'indicateurs de suivi
- Réaliser un benchmark d'actions dans d'autres secteurs économiques que le vélo (politiques publiques et recrutement dans la tech ou industrie automobile, etc.)
- Proposer une stratégie de mise en valeur des rôles modèles (présentation de parcours de femmes inspirantes, stratégie de visibilité)
- Faire des préconisations concrètes pour améliorer la place des femmes dans la filière vélo selon les secteurs
- Proposer une stratégie et des supports de communication : les conclusions de l'étude devront pouvoir bénéficier de relais et d'un support politique :

Les actions proposées devront s'inscrire dans le cadre du contrat de la filière économique du vélo.

### **3. Calendrier**

L'étude pourra se dérouler sur 5 à 6 mois avec comme objectif une présentation des résultats en septembre.

#### Étapes attendues

*Réunion de lancement avec le comité de pilotage*

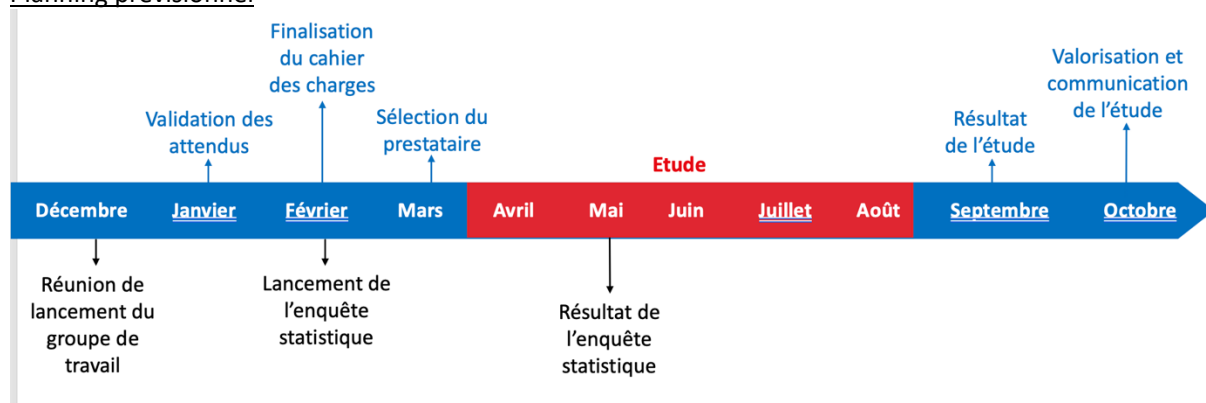
*Phase 1 : 2 mois / une réunion de suivi intermédiaire*

*Comité de pilotage intermédiaire*

Phase 2 : 3 mois / une réunion de suivi intermédiaire  
*Comité de pilotage final*  
 Réunion de présentation de l'étude

Il est demandé au candidat de spécifier avec clarté un planning prévisionnel intégrant au moins une réunion en présentiel à Paris.

#### Planning prévisionnel



#### 4. Pilotage

Un groupe de pilotage au sein de la filière France Vélo sera amené à participer aux réunions de lancement, intermédiaire et de restitution.

#### Composition du groupe de travail de la filière

<b>Pilote</b>	Florence Gall – <i>France Vélo</i>
<b>Association Femmes à vélo</b>	Céline Crouzet Kryssia Solheim
<b>DGITM</b>	Suzanne Lécroart
<b>FUB</b>	Florence Labarre
<b>Ademe</b>	Maud Bayard
<b>USC</b>	Amélie Guicheny – <i>Gaya</i> Marjorie Routin – <i>Cyclable</i>
<b>AAVP</b>	Caroline Van Renterghem
<b>Boîtes à vélo</b>	Caroline Faucon
<b>Clusters</b>	CARA : Vincent Monatte Cygo : Laura de Brion – <i>Cheverny voyages</i> Vélo Vallée : Mathilde Duran – <i>Maison du vélo Toulouse</i>
<b>Réseau Vélo Marche</b>	Nathalie Daclon – <i>Mission Vélo Ville de Paris</i>
<b>FFC</b>	Mathilde Dupré
<b>Personnalités qualifiées</b>	Clotilde Imbert – <i>Copenhagénize</i> Mélodie Cros Ferréol

#### 5. Livrables attendus

Rapport de synthèse par phase au format ppt  
 Un rapport détaillé Word par phase  
 Un cahier des données en excel  
 Une synthèse communicante de 4 à 8 pages, en format pdf pour impression.

## **6. Contenu des offres et compétences de l'équipe**

L'offre doit comporter :

- une note méthodologique démontrant la compréhension de la mission, la présentation de l'équipe et sa capacité de l'équipe projet à la mener à bien ainsi que des références sur des interventions du même ordre,
- un rétroplanning de réalisation,
- une décomposition du prix global et forfaitaire, faisant apparaître le détail par phase et par intervenant, en € HT.

L'équipe devra justifier de compétences en études et enquêtes qualitatives, en stratégie de communication, en économie des mobilités, idéalement en économie du vélo, ainsi qu'en matière d'égalité professionnelle.

Plusieurs bureaux d'études peuvent s'associer en groupement pour répondre. Toutefois, ils désigneront un mandataire technique et juridique unique.

## **7. Critères d'attribution**

Les offres des candidats seront jugées selon les critères suivants :

60% technique (note méthodologique et compétences),  
30% prix forfaitaire, avec détail par phase,  
10% impacts sociaux/environnementaux

Budget prévisionnel : 20 000 € TTC

## **8. Remise des offres**

Date limite de remise des offres : 10 mars 2025 avant 17h.

Offres à envoyer en format word et pdf à : [florence.gall@apic-asso.fr](mailto:florence.gall@apic-asso.fr)